

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 avril 2009
(convocation du 30 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

LA SEANCE EST OUVERTE

EYSINES - Échange de terrains sans soulte entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et la SCI DU PINSAN - Décisions - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux est aujourd'hui propriétaire d'un terrain situé sur la commune d'EYSINES, cadastré AY 235 pour 202 m², en mitoyenneté de la ZAC MERMOZ.

Cette parcelle traverse la propriété de la SCI DU PINSAN qui possède actuellement le terrain cadastré AY 291 pour 2 483 m² et le terrain cadastré AY 169 pour 3 249 m².

Ce dernier terrain, donnant sur la Rue Jean-Baptiste Perrin, doit faire l'objet d'une régularisation de mise à l'alignement et doit ainsi être amputé de 171 m².

Il convient donc de procéder à un changement du parcellaire.

C'est pourquoi, afin de ne pas léser la SCI DU PINSAN dans la globalité de la surface lui appartenant, la Communauté Urbaine et la SCI DU PINSAN ont convenu d'un échange de terrains.

Une convention d'échange sans soulte a ainsi été signée par notre établissement et la SCI DU PINSAN en date du 6 mars 2008.

La base de calcul pour l'évaluation des parcelles co-échangées est de 16 € HT le m².

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

DÉCIDER :

- de procéder à un échange sans soulte de terrains avec la SCI DU PINSAN, représentée par Monsieur Denis FARGEAUDOUX, dont le siège social est à BORDEAUX, 24 Allée Davezac, ou à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour le financement de l'opération. Cet échange se décomposant comme suit :

* cession par la C.U.B. à la SCI DU PINSAN : une emprise foncière d'une superficie de 202 m² environ, cadastrée AY 235

* cession par la SCI DU PINSAN à la C.U.B. : une emprise foncière d'une superficie de 171 m² environ, cadastrée AY 169.

Lesdites parcelles étant évaluées sur la base de 16 € HT le m².

- que les honoraires, émoluments, débours de l'acte notarié réalisant cet échange, ou des actes qui en seraient la suite ou la conséquence, seront supportés par chacune des parties, proportionnellement à la valeur des emprises faisant l'objet du présent échange.

AUTORISER MONSIEUR LE PRÉSIDENT :

- à signer l'acte authentique d'échange, et toutes conventions de servitude et documents s'y rapportant éventuellement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 AVRIL 2009

PUBLIÉ LE : 23 AVRIL 2009

M. JEAN-CHARLES BRON